

DÉCISIONS APD DU 15 JANVIER 2013



DÉCISIONS de la 5^e Assemblée des personnes déléguées
de l'Alliance des professeures et professeurs de Montréal
tenue le mardi 15 janvier 2013 à 17 h 30

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

05.01 Que l'ordre du jour suivant soit adopté tel qu'amendé:

1. Mot de bienvenue
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption d'un procès-verbal
4. Présentation des nouvelles personnes déléguées
5. Nomination du Comité préparatoire au projet de convention collective
6. Présidence des débats 2012-2013 / Ajouts
7. Élection : mode de scrutin et date
8. Perfectionnement et *Cybersavoir* / Plan d'action
9. Résultats consultation restrictions budgétaires
10. Présentation de la plateforme HÉROS
11. Sujets divers

ADOPTION D'UN PROCÈS-VERBAL

05.02 Que le procès-verbal de la 4^e Assemblée des personnes déléguées tenue le 11 décembre 2012 soit adopté, sous réserve de modifications à faire parvenir à l'Alliance avant le 18 janvier 2013, auquel cas il sera soumis à nouveau à l'Assemblée pour adoption finale.



NOMINATION DU COMITÉ PRÉPARATOIRE AU PROJET DE CONVENTION COLLECTIVE

05.03 Que l'Assemblée des personnes déléguées nomme les personnes suivantes à titre de membres du Comité préparatoire au projet de convention collective pour la prochaine négociation locale :

- Caroline Cloutier Christ-Roi Primaire
- Frédérique Lecourt La Mennais Primaire
- Roxanne Paquette Saint-Louis-de-Gonzague Primaire
- Daniel Chartrand Honoré-Mercier Secondaire
- Nathalie Tremblay Joseph-François-Perrault Secondaire
- Antonietta Mamone Le Vitrail Secondaire
- Diane Gaboury Centre Tétreaultville EDA
- Michel Dionne ÉMSOM Formation professionnelle

PRÉSIDENTE DES DÉBATS 2012-2013 / AJOUTS

05.04 Que l'Assemblée des personnes déléguées ajoute les personnes suivantes à la liste des présidences de débats déjà nommées pour 2012-2013:

- Isabelle Robillard
- Véronique Gauthier
- Tania Longpré
- Yves Bernier

ÉLECTION : MODE DE SCRUTIN ET DATE

05.05 Que l'Assemblée des personnes déléguées adopte le vote postal comme mode de scrutin pour l'élection triennale des membres du Conseil d'administration de l'Alliance en mai 2013, tel qu'il est décrit au document APD.1213.022, section B;

05.06 Que l'Assemblée des personnes déléguées adopte la date du 30 mai 2013 pour la tenue de l'élection et le dépouillement du scrutin;

05.07 Que l'Assemblée des personnes déléguées adopte, pour tenir compte du vote postal, les modalités d'application des Statuts telles que présentées au document APD.1213.022, section C.